

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Deslongchamps, directrice et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption, que lors de la séance ordinaire du 26 novembre 2025, le conseil a adopté la résolution numéro 2025-11-255 relative au calendrier des séances de l'année 2026, et ce, en vertu des dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1.

La MRC de L'Assomption tiendra ses séances ordinaires pour l'année 2026 en la salle du conseil, sise au 300, rue Dorval, L'Assomption, et ce, à compter de **16 : 30 heures**.

Les séances ordinaires seront tenues aux dates suivantes :

- 26 janvier (lundi)
- 27 avril (lundi)
- 24 août (lundi)
- 25 novembre (mercredi)
- 23 février (lundi)
- 25 mai (lundi)
- 28 septembre (lundi)
- 23 mars (lundi)
- 22 juin (lundi)
- 26 octobre (lundi)

Cet avis est donné conformément à l'article 433 dudit *Code municipal du Québec*, précité.

**DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-septième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.**



Nathalie Deslongchamps,

Directrice et greffière-trésorière adjointe